

Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du jeudi 14 avril 2022 à 18h30 à Sénailac-Lauzès

L'An deux mille vingt-deux, le 14 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à Sénailac-Lauzès, sous la présidence de M. Thierry CASSAN, Président.

Nombre de membres en exercice : 30
Date de la convocation : 06 avril 2022

PRESENTS : M. POUJADE Jean-Louis, M. SABRAZAT Jean-Pierre, M. CHIAPPINI Jean-Pierre, M. MERICAN Thierry, M. CASSAN Thierry, M. DAGNEAUX Stéphane, M. SAINT MARTIN Claude, M. DARRAS Jérôme, M. CROUZET Alain, Mme CASAGRANDE Véronique, Mme LAPERGUE Françoise, M. ISSALY Marc, M. MARTY Alain, M. CHABROUX Patrice, M. VANSINGHEL Daniel, M. LAVERDET Michel, M. CHERER Simon, M. BENAC Christophe, M. THEBAUD Michel, M. PONS Christian.

REPRESENTES : Mme SABRAZAT Sylvette (par pouvoir à M. SABRAZAT Jean-Pierre), M. COURDES René (par pouvoir à M. CASSAN Thierry), M. GRIMAL Gilles (par pouvoir à M. DAGNEAUX Stéphane), M. BOUZOU Julien (par pouvoir à M. MERICAN Thierry), M. BONHOMME Michel (par pouvoir à Mme CASAGRANDE Véronique), M. VACOSSIN Lionel (par pouvoir à M. LAVERDET Michel), Mme SARFATI Sophie (par pouvoir à Mme LAPERGUE Françoise), Mme VERMANDE Thérèse (par pouvoir à M. CASSAN Thierry).

ABSENTS : M. PRADIE Aurélien, M. DE TOFFOLI Patrick.

Secrétaire de séance : M. BENAC Christophe.

Introduction au Conseil

M. Thierry CASSAN, président, ouvre la séance. Il remercie Monsieur Christophe BENAC qui nous accueille dans sa commune de Sénailac-Lauzès.

1. Budget principal : budget primitif 2022

Délibération :

Monsieur le Président procède à la lecture chapitre par chapitre du budget primitif 2022.

- Section de fonctionnement **Dépenses** : 3 025 292,95 € **Recettes** : 3 025 292,95 €
- Section d'investissement **Dépenses** : 1 607 050,61 € **Recettes** : 1 607 050,61 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire approuve le budget primitif principal de l'exercice 2022.

(Pour 27 / Abstention 1 / Contre 0)

2. Décisions du président (pour information) :

Sans objet.

3. Questions diverses :

Sans objet.

La séance est levée à 19h15.